



المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⴻ

Mois de
progrès



BILAN À MI-MANDAT 2021 - 2024

#أهم_ما_تحقق

الحكومة



“

En personnes sincères à l'optimisme franc, les Marocains, se revendiquant fièrement de leurs traditions millénaires et de leur identité nationale unifiée, ont acquis à juste titre une réputation de tolérance et d'ouverture.

Leur renom repose plus spécifiquement sur leur sérieux et leur sens du dévouement.

À présent que la dynamique nationale de développement a atteint un stade de maturité avancée, il nous appartient de faire preuve de ce sérieux reconnu pour franchir de nouveaux seuils sur la voie du progrès et pour échafauder des réformes, des projets de plus grande envergure, dignes des Marocains.

”

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion du 24^{ème} anniversaire de la Fête du Trône - 29 juillet 2023



À mi-parcours de son mandat, le Gouvernement a tracé une voie ambitieuse, plaçant le Maroc, en application des Hautes Orientations Royales, sur **un chemin d'espoir et de réalisations concrètes.**

En trente mois seulement, dans tous les secteurs économiques et sociaux, comme **le soutien aux familles, la santé pour tous, l'éducation de qualité, la protection de l'emploi et de l'investissement,** nos engagements sont tenus, nos actions ont été menées pour répondre aux aspirations de Sa Majesté le Roi et aux attentes des citoyens.

Ce bilan d'étape, prévu par notre Constitution, est l'occasion de témoigner des transformations en cours au sein de notre société.

Il ne s'agit donc pas seulement d'un inventaire de mesures mais davantage une opportunité de mesurer collectivement le chemin parcouru avant d'envisager, ensemble, notre avenir.

En trente mois, le Gouvernement a renforcé les fondations d'un **État social moderne et équitable, tel que voulu par Sa Majesté le Roi.**

Par des réalisations concrètes, le Gouvernement a préservé le pouvoir d'achat des familles et amélioré leur accès à la propriété, tout en soutenant les plus vulnérables d'entre nous.

La couverture sanitaire a été élargie dans un effort sans précédent, parallèlement à la refonte du système national de santé, ce qui illustre la volonté d'offrir à tous des soins préservant la dignité de chacun.

Dans le chapitre consacré à l'école, vous pourrez mesurer les initiatives prises pour bâtir une école garantissant à la fois la réussite et l'égalité des chances.

S'agissant de l'activité économique, et en dépit de contraintes géopolitiques, financières et climatiques conjuguées, le Gouvernement poursuit ses efforts pour protéger les travailleurs et favoriser l'investissement.

Il convient, dès lors, d'envisager l'avenir avec confiance. Avec un cap clair et assumé pour 2026, le Gouvernement est déterminé à poursuivre son action pour construire un Maroc encore plus prospère et plus solidaire, et concrétiser la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste.

**ENSEMBLE,
SOYONS FIERS DE NOTRE MAROC
ET DE SON POTENTIEL !**

Aziz Akhannouch
Chef du Gouvernement

عزيز أخنوش



CE QUE LE GOUVERNEMENT A DÉJÀ RÉALISÉ

(en 30 mois)





SOUTENIR
directement
les familles
et leur pouvoir
d'achat

Les aides sociales directes : un bouclier social pour les familles vulnérables

En mars 2024, 3,5 millions de familles comptant plus de 12 millions de personnes bénéficient d'une aide financière de l'État, régulière et prévisible, sur la base d'un ciblage transparent, s'appuyant sur le registre social unifié (RSU) et à travers la plateforme dédiée www.asd.ma regroupant toutes les aides sociales directes à destination des familles avec ou sans enfants en âge de scolarité.

Les familles éligibles comptant des enfants ont droit à des allocations pour chaque enfant jusqu'à 21 ans, avec une aide supplémentaire pour les enfants en situation de handicap et les orphelins. Pour les familles nombreuses, le montant cumulé pourra dépasser 1.200 dirhams chaque mois d'ici 2026. Les ASD bénéficient à 4,9 millions d'enfants, dont 1,2 million d'enfants âgés de moins de 6 ans.

Les familles sans enfants bénéficient d'une aide forfaitaire de 500 dirhams, ce qui offre un revenu minimum préservant la dignité et l'autonomie de ceux qui en ont le plus besoin, notamment les personnes âgées. Au total, environ 1,2 million de personnes âgées de plus de 60 ans bénéficient des aides sociales directes.



Des mesures fortes, ciblées et immédiates pour le pouvoir d'achat des familles

Le Gouvernement a conclu un accord historique avec les partenaires sociaux afin de porter le salaire minimum à 3.500 dirhams dans la fonction publique. Dans le privé, le Smig a été augmenté de 10%, et le Smag (agricole), augmenté de 15%, devra converger à l'horizon 2028.

Face à l'envolée des cours mondiaux, le Gouvernement a activé un bouclier tarifaire pour bloquer les prix de l'électricité et du gaz, des mesures qui ont mobilisé un budget de 48 milliards de dirhams en deux ans.

En apportant des aides financières directes aux agriculteurs et aux transporteurs, le Gouvernement a protégé le pouvoir d'achat des familles.

La reprise du dialogue social avec les syndicats a permis de défendre le pouvoir d'achat des familles de plus de 420.000 fonctionnaires qui ont été augmentés à partir de 2022, pour un coût de plus de 21 milliards de dirhams. De plus, 1,6 million de salariés et retraités du public et du privé ont bénéficié de la révision de l'IR. Les retraités ont également bénéficié d'une hausse de 5% de leurs pensions avec effet rétroactif.



Une révolution des aides pour l'accès à la propriété des familles

Le Gouvernement a mis en œuvre le Programme Royal visant à soutenir directement l'acquisition par les familles de leur logement principal avec une aide dont le montant s'élève à 100.000 dirhams pour un logement au prix de vente inférieur ou égal à 300.000 dirhams. L'aide est de 70.000 dirhams pour l'acquisition d'un logement entre 300.000 dirhams et 700.000 dirhams.

Depuis janvier 2024, les familles qui réalisent l'acquisition de leur logement principal peuvent bénéficier d'une aide financière directe en s'inscrivant sur la plateforme www.daamsakane.ma. Depuis le lancement de la plateforme, plus de 60.000 demandes ont été enregistrées, avec un taux d'acceptation avoisinant les 90%.

Sont éligibles les Marocains résidant au Maroc ou à l'étranger, non propriétaires au Maroc et qui n'ont jamais bénéficié d'une aide au logement. Cette réforme, qui vient révolutionner la politique du logement social, soutient aussi le secteur de l'habitat et de la construction, très intense en emplois.



GÉNÉRALISER
la couverture
sanitaire
pour tous



L'assurance maladie obligatoire (AMO), un chantier longtemps attendu... enfin exécuté

Dès la fin de l'année 2022, et en application des Hautes Orientations Royales, le Gouvernement a généralisé l'AMO pour 22 millions de bénéficiaires supplémentaires, notamment les travailleurs non-salariés et leurs ayants droit, les personnes vulnérables (AMO Tadamon) ainsi que les personnes n'exerçant aucune activité et en capacité de payer leurs cotisations (AMO Achamil).

Pour les familles vulnérables, le Gouvernement prend intégralement en charge leurs cotisations, avec un budget de 9,5 milliards de dirhams par an. 4 millions de familles vulnérables ont désormais accès aux remboursements des médicaments et frais médicaux aussi bien dans les structures de santé publiques que privées.

Tous les textes législatifs et réglementaires permettant d'étendre l'AMO ont été adoptés en 2022. Au total, 38 textes de loi et décrets ont été adoptés et le Gouvernement a accéléré le déploiement du Registre Social Unifié en 2023, deux ans avant la date initialement prévue.



Une nouvelle gouvernance sanitaire et plus de moyens budgétaires

Les groupements sanitaires territoriaux sont désormais au cœur d'une gestion décentralisée de la santé publique. À terme, chaque région disposera d'un centre hospitalier universitaire et d'une faculté de médecine. Après le CHU de Tanger en 2022, celui d'Agadir est en cours d'achèvement, tandis que le CHU de Rabat est en cours de reconstruction. Les travaux ont démarré pour 3 facultés de médecine et CHU à Errachidia, Béni Mellal et Guelmim.

La création de la Haute Autorité de la Santé constitue une pierre angulaire de la réforme sanitaire. La HAS a notamment pour missions l'encadrement du déploiement de l'AMO, l'accréditation des établissements de santé publics et privés et l'évaluation de la qualité des services rendus aux citoyens.

Le Gouvernement a créé l'Agence Marocaine du Sang et de ses dérivés, afin de garantir le stock du sang humain. De son côté, l'Agence Marocaine du Médicament et des produits de santé agit comme régulateur, contrôlant la mise sur le marché des médicaments, leur disponibilité et leur prix.

Cet effort a notamment été rendu possible par l'augmentation continue des budgets affectés à la Santé depuis le début du mandat de ce Gouvernement. Depuis 2021, le budget de la santé publique a augmenté de 55%. En 2024, il atteint 31 milliards de dirhams.



Une approche de proximité pour lutter contre les déserts médicaux

Sur le terrain de la proximité, le Gouvernement a lancé un programme ambitieux de mise à niveau de 1.400 établissements de soins de santé primaire existants. Fin 2023, 481 d'entre eux avaient déjà été livrés, améliorant l'offre de soins de proximité.

Depuis juillet 2022, un accord-cadre réorganise la formation dans le secteur de la santé, avec des leviers concrets pour augmenter le nombre de personnels formés et atteindre 177.000 professionnels à l'horizon 2030. La durée de la formation, l'augmentation du nombre d'étudiants des facultés de médecine, et des instituts de santé et leur recrutement régional sont autant de leviers concrets pour atteindre cet objectif.

Tous ces efforts vont permettre d'augmenter considérablement les personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers et techniciens de santé) formés dans toutes les régions, afin d'atteindre 45 professionnels de santé pour 10.000 habitants d'ici 2030.



Des personnels de santé motivés, garantie de la qualité des soins

Le Gouvernement s'est attelé à corriger une revendication historique des médecins, en appliquant l'indice 509 (attribué aux docteurs d'État) aux médecins du public à compter du 1^{er} janvier 2023 et en organisant les avancements en grade et échelon pour les infirmiers.

La loi relative à la fonction sanitaire introduit un système de rémunération avantageux avec une part fixe et une part variable, laquelle dépend des actes professionnels réalisés. L'activité médicale dans le privé est désormais autorisée et encadrée.

La revalorisation des salaires de tous les professionnels de la santé publique témoigne de l'importance accordée par le Gouvernement au renforcement de la fonction publique sanitaire et des conditions matérielles de cette catégorie. Les augmentations concernent tous les métiers et tous les grades et atteignent jusqu'à +3.800 dirhams nets par mois.



ÉMANCIPER
par la formation
et la culture
à tous les âges
de la vie



Des efforts concrets pour améliorer la qualité des apprentissages

À la rentrée 2023, le Gouvernement a lancé les “écoles pionnières”, un projet d'établissement pour consolider les apprentissages et lutter contre l'abandon scolaire à l'école primaire. 626 écoles et près de 322.000 élèves bénéficient de cette expérimentation, avant l'extension annuelle à 2.000 écoles primaires dès la rentrée 2024 et une montée en charge progressive pour un rythme de 500 collèges par an à la rentrée 2026.

Au sein de ces écoles pionnières, le programme TaRL visant à rattraper les retards d'apprentissage donne des résultats encourageants : selon les premières évaluations réalisées, les élèves ont gagné deux ans d'apprentissage, en langues et en mathématiques.

Le Gouvernement a réformé la formation des enseignants sur cinq années : trois ans de licence fondamentale dans les facultés de l'Education, un an de formation professionnelle au sein du CRMEF, enfin un an de stage rémunéré face aux élèves. 4 milliards de dirhams sont consacrés à la formation d'ici 2026 pour former 50.000 enseignants spécialisés.



Un investissement pour réduire les inégalités scolaires et territoriales

En investissant sur le préscolaire (4-6 ans), le transport et la cantine scolaires, le Gouvernement active tous les leviers opérationnels de lutte contre l'abandon scolaire, notamment en milieu rural.

Concernant le préscolaire, le budget dédié est en forte augmentation : 2,4 milliards de dirhams en 2023 contre 1,9 milliards de dirhams en 2021, avec notamment une revalorisation des subventions accordées aux associations partenaires, pour lesquelles une sélection rigoureuse est appliquée. À la rentrée 2023, près de 80% des enfants entre 4 et 6 ans fréquentent le préscolaire, 4.700 nouvelles classes ont été ouvertes et 6.000 éducateurs spécialisés dans la petite enfance ont été recrutés.

Grâce à la mobilisation de tous les échelons territoriaux, le nombre d'élèves bénéficiaires du transport scolaire est passé de 442.604 élèves en 2021 à 530.748 à la rentrée 2023. +20% d'élèves bénéficiaires en seulement deux ans. Pour les cantines et les internats, leur budget est passé de 1,5 milliard de dirhams en 2021 à 1,8 milliard de dirhams en 2023.



Un nouveau statut des enseignants pour revaloriser les métiers éducatifs

Le Gouvernement a conclu le 26 décembre 2023 un accord avec les 5 syndicats les plus représentatifs permettant de clôturer les revendications sur le statut des enseignants et de régler définitivement la crise des contractuels.

Le Gouvernement donne droit aux revendications pertinentes des enseignants : unification du statut au sein de la fonction publique, revalorisation salariale dès 2024, réforme des parcours professionnels, valorisation des diplômes et de la formation continue.

Pour reconnaître leurs efforts, tous les enseignants ont bénéficié d'une augmentation de leur salaire net mensuel. La revalorisation est au minimum de 1.500 dirhams par mois en début de carrière et atteint 5.100 dirhams d'augmentation mensuelle en fin de carrière.



Une offre culturelle renforcée, notamment à destination des jeunes

Le Gouvernement a lancé un projet visant l'ouverture de 150 salles de cinéma, dont le tiers vient d'être inauguré, début 2024. Cette initiative vise à renforcer la promotion de la culture cinématographique et à valoriser le cinéma local en offrant ainsi une meilleure distribution des films marocains et étrangers.

En actualisant le corpus juridique de la protection des droits d'auteur et des droits voisins, et en l'alignant sur les normes internationales en matière de propriété intellectuelle, le Gouvernement active les leviers propices à la valorisation du patrimoine et au développement des industries culturelles et créatives, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale.

Pour encourager la participation active des jeunes dans la vie culturelle, sportive et touristique du pays, le Gouvernement a lancé la phase pilote du « Pass jeunes » au profit de 100.000 jeunes âgés de 16 à 30 ans, leur offrant un accès gratuit aux sites historiques et aux musées, ainsi que des réductions dans les domaines culturel, sportif, touristique et le transport. Cette initiative sera généralisée progressivement à l'échelle nationale.



Un pacte ambitieux pour l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique

Le Gouvernement a lancé le Pacte ESRI 2030 pour moderniser l'écosystème de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au Maroc, en visant l'excellence et l'innovation. Le pacte rénove la pédagogie, encourage les passerelles et les parcours d'excellence au sein de l'université, et améliore la gouvernance, notamment au niveau territorial.

Dans ce cadre, le dialogue social avec les enseignants du supérieur s'est conclu par l'adoption, en octobre 2022, d'un accord prévoyant la revalorisation de leur statut, la mise en place de passerelles pour les enseignants-chercheurs, la prise en compte de l'expérience professionnelle préalable à l'entrée dans la fonction publique, et une augmentation de 3.000 dirhams nets.



PROTÉGER
les travailleurs
et favoriser
l'investissement



Des programmes novateurs pour relancer l'emploi post-épidémie Covid-19

Comme mesure urgente après le Covid-19, le Gouvernement a mis en œuvre "Awrach", un programme de petits et grands travaux qui a généré, jusqu'à la fin de l'année 2023, 221.486 offres d'emploi immédiates, pour un budget de 4,5 milliards de dirhams. Près de 60% des bénéficiaires résident dans le rural et 30% sont des femmes.

En 2022 et 2023, le programme "Forsa", dédié à l'accompagnement et au financement des porteurs de projets d'entreprises, a totalisé 21.200 bénéficiaires (32% de femmes et 76% de jeunes). Ils ont été suivis à toutes les étapes de leur projet entrepreneurial, de la formulation jusqu'à la réalisation, avec la possibilité d'un financement allant jusqu'à 100.000 dirhams par projet. Le budget global du programme a atteint 2,5 milliards de dirhams.

Priorité gouvernementale, le plan de soutien au secteur du tourisme a mobilisé 2 milliards de dirhams en 2022, dont la moitié a permis de soutenir les investissements dans près de 800 établissements hôteliers ; le reste ayant été destiné au versement d'indemnités pour près de 40.000 travailleurs du secteur et aux efforts de promotion et de développement de la desserte aérienne. Ce plan de soutien a permis un redémarrage puissant du tourisme : en 2023, le Maroc a accueilli 14,5 millions de touristes, un record !

Après avoir résisté à l'épidémie de Covid-19, l'agriculture est confrontée depuis 2021 à une sécheresse structurelle. Sur Hautes Instructions Royales, le Gouvernement a déployé, pour la saison 2022-2023, un programme d'appui de 10 milliards de dirhams au profit des agriculteurs et des éleveurs, principalement à travers, la distribution de 9 millions de quintaux de fourrages, la protection sanitaire du cheptel, l'irrigation d'appoint des arbres dans les zones bour et l'accélération de l'indemnisation au titre de l'assurance agricole. Pour la saison 2023-2024, le Gouvernement a lancé un nouveau programme de 10 milliards de dirhams visant la protection du cheptel via la distribution de fourrages et l'appui aux agriculteurs à travers des subventions directes aux maraîchers (tomates, oignons, pommes de terre), ce qui, combiné à la surveillance des prix, protège les consommateurs.

Un Gouvernement à l'écoute des besoins des entreprises

Dès son entrée en fonction, le Gouvernement a envoyé un signal fort de confiance, en lançant immédiatement le remboursement des arriérés de crédits de la taxe sur la valeur ajoutée dûs par l'État aux entreprises, pour un montant cumulé de 20 milliards de dirhams. Bénéficiant à tous les secteurs, notamment aux PME, cette mesure a permis aux entreprises de disposer rapidement de liquidités.

Face à l'envolée mondiale des cours de l'énergie, le Gouvernement a choisi de préserver les prix de l'électricité, de manière à soutenir les coûts de production des entreprises, notamment dans l'industrie, et de préserver les emplois. Le programme d'aide au secteur agricole a étendu la même approche de soutien au monde rural.

Dès 2022, le Gouvernement a mis en place des aides exceptionnelles pour les professionnels des transports, préservant ainsi les prix des produits et services de consommation courante, notamment le transport urbain et de voyageurs.



De nouvelles incitations pour favoriser l'investissement productif

Une priorité pour le Gouvernement, La nouvelle Charte de l'investissement a été adoptée dès la première année du mandat. Elle développe de nouvelles incitations pour créer des emplois stables et réduire les disparités territoriales, en encourageant les investisseurs à s'implanter dans les régions les plus défavorisées.

Le Gouvernement a fixé des objectifs ambitieux pour orienter l'investissement vers les métiers d'avenir, avec des primes pouvant atteindre jusqu'à 30% du montant de l'investissement, en fonction des primes territoriales, des emplois créés et du taux d'intégration locale.

Depuis 2021, le Gouvernement a tenu 11 réunions de la Commission des investissements, dont 4 après l'adoption de la nouvelle Charte. 170 conventions et avenants ont été approuvées pour un montant total de 220 milliards de dirhams et 115.000 nouveaux emplois.

Tout en visant deux tiers d'investissements privés, l'État accélère son effort d'investissement et joue le rôle de locomotive. Ainsi, les crédits budgétaires dédiés à l'investissement sont passés de 245 milliards de dirhams en 2022 à 335 milliards en 2024. Aussi, les émissions en investissement public ont atteint le niveau record de 83% en 2022.





المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴻⴳⴷⴰⵢⴰ

Mois de
progrès



UN CAP CLAIR
ET ASSUMÉ
POUR 2026

#نكملو_جميع

الحكومة



“

Le sérieux doit constamment définir notre ligne de conduite, dans la vie de tous les jours comme au travail. Par conséquent, il doit être de rigueur dans tous les secteurs d'activité :

- dans le domaine politique, administratif et judiciaire, il importe que prévale le dévouement au service du citoyen, par l'identification de profils qualifiés, par la primauté accordée aux intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens, loin des surenchères et des calculs étroits.
- dans le domaine social, il doit s'imposer notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement.

De plus, le sérieux que Nous préconisons doit avoir cours parmi les opérateurs économiques, dans les domaines de l'investissement et de la production et au sein du monde des affaires. ”

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion du 24^{ème} anniversaire de la Fête du Trône - 29 juillet 2023



**DES PERSPECTIVES
PROMETTEUSES
2024 - 2026**

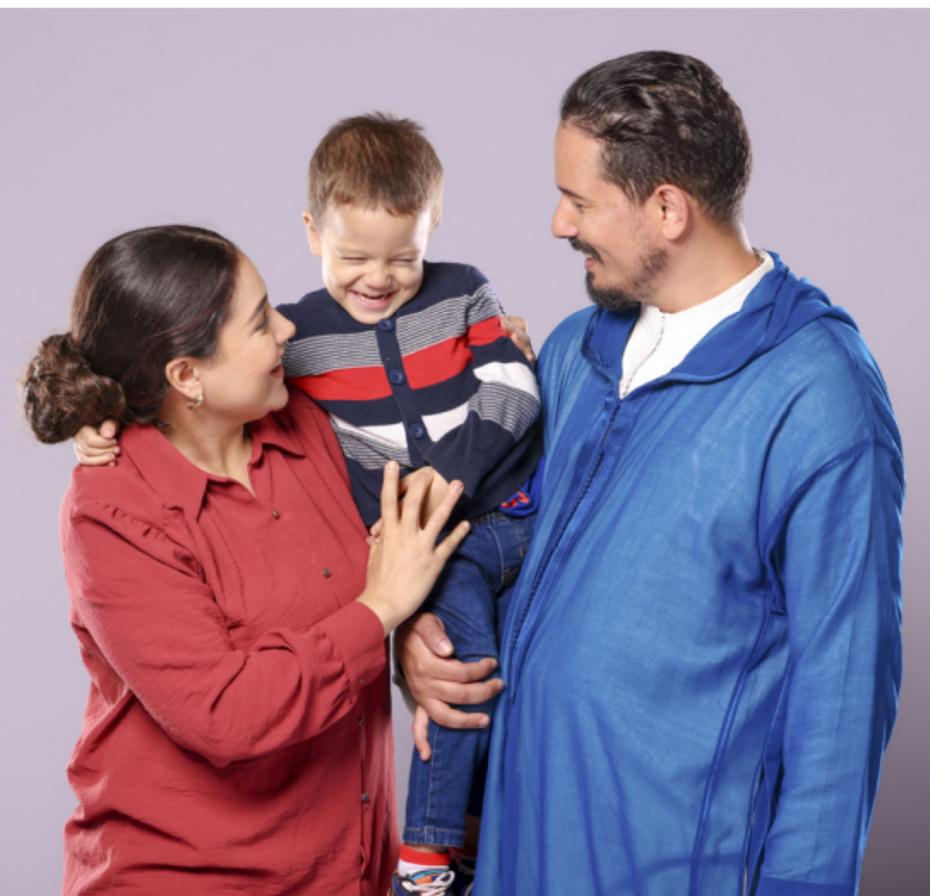
CONSOLIDER
les fondations
de l'État social



Actualiser le Code de la famille, un chantier de règne

Conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Commandeur des croyants et garant des droits et libertés des citoyens, le Chef du Gouvernement a reçu, dans les délais fixés par Sa Majesté le Roi, les propositions de l'Instance chargée de soumettre des amendements au Code de la famille suite aux larges consultations participatives qu'elle a conduites, et les a soumises à la Haute Appréciation Royale.

Pour actualiser le Code de la famille, que Sa Majesté le Roi appelle de ses vœux, le Gouvernement prendra, suite à la Haute Approbation Royale des propositions pertinentes de l'Instance, l'initiative législative en vertu de l'article 78 de la Constitution, afin d'élaborer les amendements et les soumettre au Parlement.



Renforcer l'indépendance de la justice, son efficacité et son accessibilité

Afin de renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, le Gouvernement a transféré, dans le cadre des lois de finances 2023 et 2024, les postes budgétaires des magistrats et des attachés de justice au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. De même, la présidence du conseil d'administration de l'Institut supérieur de la magistrature a été transférée au président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

Dans le cadre de l'actualisation de l'arsenal juridique, le Gouvernement a élaboré une série de projets de lois de référence et les a soumis au Parlement. Parmi les plus importants figurent ceux relatifs à la procédure civile, aux peines alternatives et à l'organisation et la gestion des établissements pénitentiaires. Parallèlement, le gouvernement s'attèle à finaliser le projet de loi de procédure pénale et le projet de code pénal en vue de leur soumission prochaine à l'approbation du Parlement.

Concernant la digitalisation de la justice, le projet de loi relatif à la procédure civile intègre des mesures permettant la numérisation des procédures et des démarches judiciaires civiles. Cela se fera notamment par le biais de l'échange électronique de données, une plateforme électronique officielle pour les audiences à distance et la notification électronique des convocations et des jugements. En outre, plusieurs applications électroniques ont été créées et activées pour faciliter le suivi des dossiers et l'obtention des documents auprès des tribunaux.



Pérenniser le financement de notre système social

Le Gouvernement s'engage à consolider les régimes de l'AMO et des Aides sociales directes (ASD) en s'attachant à renforcer leur ciblage et la pérennisation de leur financement. Dans ce cadre, la Haute Autorité de Santé et l'Agence nationale d'aide sociale constituent deux leviers importants pour renforcer la gouvernance et améliorer la performance des différents acteurs de la protection sociale. Les montants des ASD destinées aux familles vulnérables seront augmentés en 2025, puis en 2026, pour des budgets projetés s'élevant respectivement à 26,5 et 29 milliards de dirhams.

Concernant la réforme des retraites, le Gouvernement a entamé les concertations avec les partenaires sociaux, afin de parvenir à une réforme consensuelle globale, avant la fin du mandat, qui préserve l'équilibre financier de notre système de retraites et élargit son bénéfice aux 53% de la population active ne disposant actuellement d'aucune couverture en matière de retraite.

Aussi, dès 2025, le Gouvernement œuvrera à étendre l'indemnité pour perte d'emploi (IPE), en s'appuyant sur trois leviers : l'assouplissement des conditions d'accès à l'IPE, en réduisant les jours de travail requis et en tenant compte des activités saisonnières et à durée déterminée, la revalorisation du montant de l'indemnité et la pérennisation du financement de l'IPE, à travers des contributions diversifiées, équitables et responsables.



Réduire les inégalités dans le rural et rebâtir le Haut Atlas

Alors que le programme de lutte contre les disparités sociales et territoriales (2017-2023) a permis d'améliorer significativement l'accessibilité des communes rurales aux minimas sociaux, les besoins de ces territoires demeurent importants, en particulier en termes d'inclusion économique.

Prévu dans le programme gouvernemental, un nouvel élan sera donné au monde rural, en visant l'amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base dans les communes encore déficitaires et le développement économique des territoires ruraux. Le développement des centres ruraux ciblera l'amélioration de l'attractivité du monde rural.

Parallèlement, le gouvernement met en œuvre, suivant les Hautes Instructions Royales, le programme d'urgence pour la reconstruction et la mise à niveau générale des régions touchées par le séisme du 8 septembre 2023, via la reconstruction des logements, le renforcement des infrastructures, ainsi que le rehaussement de la qualité des services publics et le développement socio-économique du Haut Atlas.

Conformément à sa loi de création, l'Agence de Développement du Haut Atlas œuvrera à faire du programme de reconstruction et de mise à niveau des régions sinistrées un modèle de développement territorial intégré et équilibré.



Déployer les prochaines étapes de la “feuille de route santé”

La mise à niveau du système national de santé se poursuivra durant la deuxième moitié du mandat gouvernemental, à travers le renforcement de l'offre de soins et l'opérationnalisation de la nouvelle gouvernance, grâce notamment à la création des groupements sanitaires territoriaux, et le pilotage effectif de la Haute Autorité de Santé. Ce déploiement continuera de s'appuyer sur un travail de terrain et de proximité impliquant les professionnels de la santé dans toutes les régions du Royaume.

Un autre axe d'action prioritaire concerne l'organisation du parcours de soins des patients. En ce sens, le gouvernement généralisera la qualification en médecine de famille, en prenant en charge les frais de formation des médecins généralistes des secteurs public et privé en médecine de famille.

Pour ce faire, l'effort de digitalisation du système de santé se poursuit. Après avoir réussi à doter les structures de santé publique de systèmes d'information intégrés accompagnant le parcours patient sur toute la filière de soins, la prochaine étape sera d'assurer l'interopérabilité entre les systèmes d'information du secteur public, du secteur privé et des pharmaciens pour lancer à terme la carte de santé intelligente.



GAGNER
la bataille
de l'emploi



Accélérer et faire converger les stratégies sectorielles

Le gouvernement a fait de l'emploi une priorité et s'y engage par la stimulation de l'investissement productif et la promotion de l'entrepreneuriat. Dans ce sillage, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la stratégie « Generation Green » afin de consolider les acquis du secteur agricole, d'accompagner sa transformation et de garantir sa résilience face au dérèglement climatique.

Le gouvernement poursuivra la stratégie de diversification industrielle pour créer plus de 400.000 emplois stables d'ici 2026, en se positionnant de plus en plus sur des chaînes de valeur fortement créatrices de valeur ajoutée et peu substituables, à l'instar de celles de l'automobile, de l'aéronautique, des filières de batteries, ou encore de la valorisation de nos ressources minières telles que les produits dérivés du phosphate, du cobalt, du cuivre ou du manganèse représentant un avantage concurrentiel pour le pays et renforçant la pérennité des emplois et la solidité de ses exportations. Pour le secteur automobile en particulier, l'ambition est d'améliorer le taux d'intégration locale à 80% et d'atteindre une capacité d'un million de voitures en 2025.



En soutien au secteur touristique, le gouvernement continuera de mettre en œuvre la feuille de route 2023-2026 afin d'atteindre les objectifs d'attirer 17,5 millions de touristes, de réaliser 120 milliards de dirhams de recettes en devises et de créer 200.000 nouveaux emplois directs et indirects d'ici 2026.

Enfin, le gouvernement mettra en œuvre une stratégie de développement du numérique, *Morocco 2030*, ayant pour objectif de faire du Maroc un hub digital pour accélérer son développement territorial, économique et social et générer des emplois hautement qualifiés.



Agir pour la complémentarité des investissements privés et publics

Le Gouvernement continuera aussi de déployer les projets stratégiques lancés, notamment la réalisation de lignes ferroviaires " Ligne Grande Vitesse ", d'une liaison électrique très haute tension depuis les provinces du Sud, d'infrastructures hydrauliques, de gazoducs, de complexes sportifs, etc. Ces programmes devraient créer de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur du BTP, offrir une opportunité pour former les compétences nécessaires et participer à la diversification économique.

La nouvelle Charte d'Investissement viendra appuyer la mise en œuvre des stratégies sectorielles, accompagner la mobilisation des investissements et accélérer la création d'emplois. Le gouvernement continuera aussi d'accélérer l'opérationnalisation du Fonds d'Investissement Mohammed VI afin d'en faire un levier pour les investissements du secteur privé.

Parallèlement, la réforme globale et stratégique du secteur des établissements et entreprises publics se poursuivra, dans le but de rationaliser l'investissement public et de stimuler le secteur privé, en identifiant les secteurs prioritaires à cibler par l'État, tout en accordant plus de marge de manœuvre au privé pour le reste des secteurs.



Soutenir les entreprises et garantir leur sécurité juridique et fiscale

Durant la deuxième moitié de ce mandat, le gouvernement poursuivra la mise en oeuvre de la feuille de route "Climat des affaires", activera la mise en oeuvre de la Charte nationale de décentralisation administrative, complètera la réforme des centres régionaux d'investissement et poursuivra ses efforts pour la simplification des procédures administratives en faveur du citoyen et de l'entreprise.

Dans le cadre du dialogue social, le Gouvernement insistera sur la nécessaire adaptation du cadre légal du travail, et notamment la mise en oeuvre du droit constitutionnel de grève et la révision du Code du travail, de manière à les immuniser contre les usages qui nuisent au climat social et entraînent des blocages préjudiciables à l'activité et à l'investissement. Aux côtés des efforts gouvernementaux pour assurer des filets de sécurité sociale à tous, il s'agit d'un levier fondamental de la lutte contre l'informalité et de promotion de l'emploi décent.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues des Assises nationales de la fiscalité, en vue de moderniser et simplifier la fiscalité de l'activité. Dans cette optique, le Gouvernement s'engage à proposer une réforme progressive de l'impôt sur le revenu, en vue de plus d'équité fiscale et de manière à encourager l'investissement et la création d'emplois.



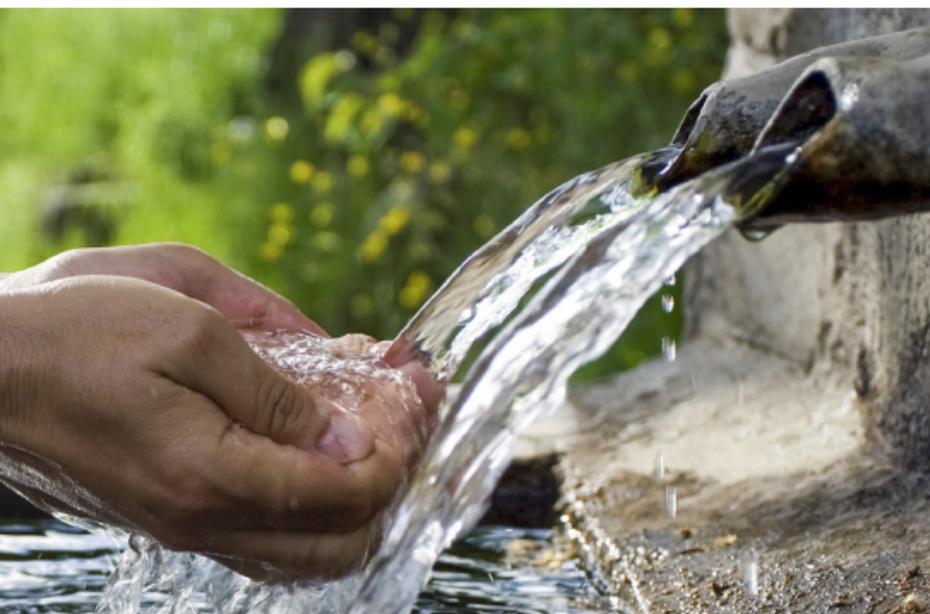
RELEVER
les défis
de l'avenir



Garantir nos besoins en eau et parier sur l'énergie verte

Face au stress hydrique sans précédent que vit notre pays, le Gouvernement accélère le déploiement du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI 2020-2027), pour un budget de 143 milliards de dirhams, destiné notamment au financement de l'interconnexion entre les bassins hydrauliques, le programme des stations de dessalement de l'eau de mer, le programme de réutilisation des eaux usées épurées, les barrages en cours d'exécution, le programme de l'économie de l'eau au niveau des réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable et d'irrigation.

Parallèlement, notre pays s'engage, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, vers une transition énergétique ambitieuse, afin d'augmenter la contribution des énergies renouvelables à plus de 52% de la puissance électrique installée d'ici 2030. Dès 2024, seront mis en service les parcs éoliens Nassim Koudia Al Baida, dans la région de Tanger et Nassim Jbel Lahdid à Essaouira. En outre, plusieurs projets solaires seront lancés cette année, incluant Noor Midelt I (800 MW), Noor Atlas (300 MW) ainsi que des projets éoliens portés par le secteur privé.



Aussi, sur la période 2023-2027, une enveloppe de 86 milliards de dirhams sera allouée au plan d'équipement de production d'électricité et une deuxième de 26 milliards de dirhams au plan d'équipement de transport d'électricité, intégrant notamment une liaison électrique de très haute tension, allant du Sud vers le Nord-Ouest du Maroc.

Par ailleurs, et en application des Hautes Directives Royales, le gouvernement veille à déployer «l'Offre Maroc» pour le développement de la filière de l'hydrogène vert, laquelle constitue une offre opérationnelle et incitative, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière de l'hydrogène vert. Une offre adaptée aux besoins des investisseurs afin de positionner le Royaume en acteur compétitif sur cette filière naissante à fort potentiel.

Enfin, le gazoduc Nigéria-Maroc s'apprête à franchir au cours du second semestre de 2024, l'étape de la décision finale d'investissement, pour le lancement des travaux au niveau de la dorsale atlantique nationale. Ce projet constituera un modèle d'intégration régionale qui stimulera l'électrification des pays qu'il traversera tout en renforçant le développement de la région atlantique, en lui fournissant un accès à une énergie compétitive.



Redéfinir les relations entre l'État et les territoires

Le Gouvernement continuera la mise en œuvre des dispositions de la Charte nationale de la déconcentration administrative, en adoptant les textes relatifs à la mise en place des quatre représentations régionales administratives communes et au statut d'ordonnateur régional, tout en veillant à finaliser l'actualisation des schémas directeurs de déconcentration administrative relatifs aux départements ministériels.

Aussi, le Gouvernement veillera à adopter, pour la première fois, un cadre réglementaire clair, définissant les modalités de contractualisation État-Région.

Ce processus concerté aboutira à l'élaboration de 12 contrats "État-Région" qui constitueront le cadre engageant de la réalisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets inscrits dans les plans de développement régionaux par les Régions et les départements ministériels concernés ou les établissements sous leur tutelle.



Parachever le caractère officiel de la langue amazighe

Après avoir créé un fonds spécial pour la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, avec un budget qui atteindra 1 milliard de dirhams par an à l'horizon 2026, le Gouvernement renforcera ses projets visant à intégrer l'usage de la langue amazighe dans les administrations et à en généraliser l'enseignement dans au moins 50% des écoles primaires avant la fin du mandat.

Dans l'administration, le gouvernement s'engage à renforcer la présence de locuteurs de l'amazighe pour faciliter la communication avec les usagers. Une attention supplémentaire sera dédiée à la signalétique et aux services sonores des administrations et dans les espaces publics. Pour les usagers de la justice, un effort particulier est en cours pour développer l'usage de la langue amazighe dans les procédures.



Dans l'éducation, le plan national de formation des enseignants vise à couvrir 50% d'apprenants d'ici la rentrée 2025-2026, en intégrant la langue amazighe dans les programmes régionaux de formation continue, dans les écoles d'excellence et de la deuxième chance.

Dans le domaine culturel, et notamment dans l'audiovisuel, le Gouvernement veillera à l'augmentation de la part et de la qualité des programmes et productions en langue amazighe. Le gouvernement continuera à promouvoir la production culturelle amazighophone, à travers l'octroi de prix artistiques et littéraires, l'aide à la traduction, la protection du patrimoine culturel amazighe, le soutien des productions cinématographiques et théâtrales, festivals, etc.



Saisir les opportunités des événements mondiaux (2025 - 2030)

Grâce au leadership de Sa Majesté le Roi, le Maroc a décroché l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde FIFA 2030, dans le cadre d'une candidature conjointe avec l'Espagne et le Portugal, et renforce ainsi son statut de pays d'accueil des grands événements mondiaux et de destination sportive internationale.

Ces deux événements s'inscrivent en parfaite adéquation avec la Stratégie Royale de développement du sport et avec les ambitions touristiques du Royaume. La CAN 2025 permet d'accélérer la modernisation des infrastructures sportives, hôtelières et hospitalières, laquelle a déjà été engagée ces dernières années. Pour la Coupe du Monde FIFA 2030, il s'agit d'une opportunité unique de développer une ambition encore plus grande.

Dans les faits, ces deux événements et les investissements y afférents sont déjà une excellente nouvelle pour de nombreux secteurs économiques, notamment le BTP, la promotion immobilière, le tourisme, le transport et de nombreuses activités de services.



Participez au sondage “Évaluation
des réalisations gouvernementales”
en scannant le QR code suivant :



#نكملو_جميع

**Abonnez-vous aux pages officielles
du gouvernement marocain:**



alhoukouma.gov.ma



MoroccanGov



@MorroccanGov



الحكومة المغربية



MoroccanGov



MoroccanGov



الحكومة المغربية



MoroccanGov